

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE 2017



**Inscriptions du lundi 4 septembre au
vendredi 13 octobre 2017**

Aucun dossier ne sera traité passée cette date

Pièces à fournir

- Carte Nationale d'Identité de Monsieur et Madame
- Livret de Famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Avis d'imposition ou de non imposition 2017 sur les revenus 2016
- Les deux derniers justificatifs des prestations CAF (août et septembre)
- Certificat de scolarité
- Quittance de loyer de plus de six mois
- Si hébergement fournir un justificatif de domicile de plus de 2 ans

L'allocation de rentrée est versée sous conditions de ressources. Elle est destinée aux familles qui ne perçoivent pas l'allocation de la CAF.

**Renseignements au CCAS,
rue des Marionnettes.
Tél. : 01 69 92 68 00.**

